

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
RÉUNIES

et de leurs **GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	France et Colonies Françaises . . . . . <b>15 francs</b> Etranger.. . . . <b>20 —</b>
--------------------------	--

2.343 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**ORDRES DU JOUR**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Séance du Mardi 10 Mars, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission de :*

M. Dieudonné, pharmacien, 4, place du Palais-de-Justice, Roanne (Loire), parrains MM. Goutaland et Bertrand. — M<sup>lle</sup> Ziya (Handan), chez M<sup>me</sup> Coponat, 38, avenue Berthelot, Lyon. — M<sup>lle</sup> Peillon (Marguerite), 13, avenue de Saxe, Lyon. — M<sup>lle</sup> Vuillet, chez M<sup>me</sup> Desnuelle, 125, rue Vendôme, Lyon. — M. Chao Tse-Tcheng, Institut Franco-Chinois, fort Saint-Irénée, Lyon. — M. Dumont (Louis-Prosper), 6, quai Claude-Bernard, Lyon. — M. Gilibert (J.-P.), montée Saint-Barthélemy, 24, Lyon. — M. Ahmet Salahattin, chez M<sup>me</sup> Coponat, 38, avenue Berthelot, Lyon, parrains MM. Tronchet et Mérit. — M. Poncin-Buffet, Grand'Rue Montrevel (Ain), parrains MM. Guillemoz et Pouchet. — M. le D<sup>r</sup> Ivanoff (Gleb), médecin de la Compagnie Equatoriale des Mines, Bambari, Oubangui-Chari (A. E. F.), *Botanique*, parrains MM. Guillemoz et Riel. — M. Gonçalvesda Cunha (Adriano), assistant de Botanique à la Faculté des Sciences, Avenida Cinco de Outubro, 176, 1/C, Dto, Lisboa (Portugal), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Bourret (André), 26, cours Emile-Zola, Villeurbanne, parrains MM. Guillemoz et Duroussay. — M. Boyer (D<sup>r</sup> Paul), 13, place du Pont, Lyon (*Réintégration*). M<sup>lle</sup> Breton (Suzanne), pharmacie, grande rue de la Guillotière, Lyon. — M. Rongier (Jacques), pharmacien, à Meyziéat (Ain). — M<sup>lle</sup> Bougerol, 93, rue Masséna, Lyon. — M<sup>lle</sup> Marini, 26, rue du Plat, Lyon. — M. de-la Bruyère, 17, rue des Ramparts-d'Ainay, chez M<sup>lle</sup> Fumey. — M<sup>lle</sup> Naz, 12, rue Pierre-Corneille, Lyon, parrains, MM. Mérit et Nétien.

mouton nouvellement faite, que vous mêlez bien dans un verre de vin d'Espagne, ou de bière pour les pauvres ; quand cela sera d'une épaisseur raisonnable, vous le ferez boire au malade, le tenant chaudement au lit pour le faire suer : il fera sans doute sortir la petite vérole ou la rougeole et il guérira en fort peu de temps.

— La fiente de chèvre a la vertu d'amollir les tumeurs squirrheuses, de quelque difficile résolution qu'elles soient, principalement les duretés invétérées des genoux, la mêlant avec farine d'orge et d'oxycrat, en forme de cataplasme.

— Contre les parotides, la fiente de chèvre de montagne, cuite en vin et vinaigre, appliquée en emplâtre.

— La fiente de chèvre a la vertu de résoudre toutes les tumeurs dures, de quelque difficile résolution qu'elles soient (la fiente de brebis fait le même effet).

— La fiente de chèvre cuite avec l'urine du malade en consistance de bouillie ou de cataplasme résout en peu de temps l'œdème dur et opiniâtre.

*Porc.* — Contre les hémorrhagies du nez, mettez de la fiente de porc récente et toute chaude dans un linge clair et l'appliquez à la narine saignante.

*Chien.* — Contre l'esquinancie, broyez bien de la fiente de chien, de la plus blanche, sur un marbre, avec du saindoux ; mettez-la dans un pot, puis faites-en un grand emplâtre qu'il faudra appliquer sur le mal, qui guérira très promptement.

— Prenez fiente de chien qui ait rongé des os et autant de son de froment, faites-en un cataplasme avec suffisante quantité de miel, que vous appliquerez chaud sur le mal, le renouvelant souvent.

ARNAUD DE VILLENEUVE dit qu'il l'a vu expérimenter à Rome par une femme sur un homme attaqué d'esquinancie.

*Oie, oison, paon.* — Une dragme de fiente de paon ou d'oie recueillie depuis mai jusqu'en septembre, séchée à l'ombre, infusée pendant la nuit dans du vin blanc, passée le matin par un linge, et la colature bue à jeun depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune, est un remède éprouvé au vertige et à l'épilepsie. Pour celle d'oie, elle est excellente pour la jaunisse.

— Contre la jaunisse : de la fiente d'oison mâle.

PARÉ a guéri des jaunisses rebelles à tous remèdes qui avaient succédé à l'hydropisie en donnant pendant 20 ou 30 jours à jeun deux dragmes de fiente d'oison dans un peu de vin.

— Faites dissoudre une dragme de fiente de paon dans une suffisante quantité d'eau-de-vie et faites avaler le tout au vieillard dont la tête tremble, le matin à jeun, continuant trois jours de suite — dit BOREL.

*Poule.* — Contre les suffocations causées par de mauvais champignons mangés, broyez de la fiente de poule avec de l'oxymel et en faites avaler à celui qui se sent suffoqué et cela fera vomir.

— Contre la jaunisse : de la fiente de poussin ou de poule blanche.

### Note sur un nouveau Cyprinide tertiaire

Par M. le D<sup>r</sup> L. PITON

Le fossile dont il est question ici a été trouvé par M. RUDEL, assistant de géologie à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand, au Puy de Mur, dans les calcaires stampiens surmontant la carrière de pépérites ouverte sur la rive gauche de l'Allier à la cote 350 près du village de Dallet (Puy-de-

Dôme). Ce gisement, récemment découvert, a déjà fourni un certain nombre d'empreintes de plantes fossiles étudiées par M. P. MARTY et M. VERGNE (*Bull. Société Géologique France*, 5<sup>e</sup> série, t. IV, 1934), et dont la liste est la suivante : *Podocarpus gypсорum* Sap. ; *Salix-media* Sap. ; *Cinnamomum Scheuchzeri* Heer ; *Bombax Vergnei* Marty ; *Pistacia terebinthus* L. ; *Aralia zachariensis* Sap. ; *Callistemaphyllum priscum* Sap. ; *Hakea obscurata* Sap. ; *Palaeodendron gypsophilum* Sap. ; *Podogonium Knorii* Heer ; *Dalbergia bella* Heer ; *Caesalpinites ignotus* Sap. ; *Phyllites primus* cf. *Cassia* ; *Phyllites secundus* cf. *Cassia* ; *Phyllites* cf. *Acacia* ; *Olea proxima* Sap. ; cette florule a un caractère tropical. Les homologues vivants de ces espèces se retrouvent aux abords de la Méditerranée, en Afrique australe et occidentale, Abyssinie, Îles Maurice et Bourbon, Indes orientales, Australie, Amérique du Sud. Les affinités de cette florule la relie à l'Oligocène de la Provence.

M. RUDEL m'a également communiqué de ce gisement plusieurs empreintes d'insectes, Coléoptères appartenant aux familles des Chrysomélides et des Curculionides (*Hipparhinus* Heer *nov. spec.*), Hémiptères de la famille des Cydnides (*Cydnopsis* Heer *nov. spec.*), en particulier, qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

Le Poisson étudié dans cette note appartient à la famille des Cyprinides, il est d'autant plus intéressant, que les Cyprinides sont très rares dans l'Oligocène de la Limagne, n'étant représentés que par une espèce douteuse (*Cabitoptis acutus* Gervais, de Chadrat) et des débris difficilement spécifiables, dents pharyngiennes, écailles et vertèbres isolées.

DESCRIPTION DU FOSSILE. — Empreinte et contre-empreinte en très bon état d'un poisson de faible taille. Longueur totale : 28 millimètres. Corps épais, assez trapu, partie caudale large. Hauteur maxima : 6 mm. 5. Longueur de la tête : 6 mm. 5 ; hauteur : 6 millimètres. Bouche un peu en dessous, ascendante, à mâchoire inférieure plus courte. Pas de dents aux mâchoires, mais présence de dents pharyngiennes robustes, peu nombreuses, brisées, dont les fragments sont partiellement visibles en arrière et au-dessous des débris de l'opercule. Œil compris 4 fois dans la longueur de la tête, situé dans la moitié antérieure de celle-ci. Opercule assez large, formant avec le sous-opercule et l'interopercule un angle obtus arrondi. Rayons branchiostèges visibles mais non comptables.

Vertèbres au nombre de 36, de grosseur sensiblement égale de la tête à la queue, qui est large et épaisse, au nombre de 16 pour la partie abdominale et 20 pour la partie caudale. 11 paires de côtes fines, longues et assez recourbées, à neurapophyses correspondantes longues et fines, légèrement recourbées. Apophyses caudales longues et fines, inclinées à 45 degrés sur l'axe du corps.

Nageoires pectorales moyennes, pourvues de 14 rayons rameux, situées assez bas. Abdominales débutant sensiblement au milieu de la longueur totale du corps, ayant 9 rayons. Dorsale assez grande, commençant presque exactement à l'aplomb des abdominales et présentant 2 rayons simples et 7 rameux. Anale assez longue, atteignant presque, repliée, la base de la caudale, et ayant 3 rayons simples et 7 rameux. Caudale longue, échancrée ayant 22 rayons rameux principaux, précédés en haut et en bas par 8 petits rayons.

Les caractéristiques de ce poisson en font indiscutablement un Cyprinide appartenant au genre *Barbus* Cuvier. Il est à rapprocher des formes de petite taille, vivant actuellement dans l'Inde et l'Insulinde, en particulier des espèces à barbillons réduits ou absents. La disparition des écailles, au cours

de la fossilisation empêche de donner avec une certitude absolue le sous-genre, cependant, d'après les autres caractères présents, ce fossile est très voisin des formes vivants à Sumatra et surtout de *Barbus oligolepis* Blkr.

L'exemplaire, d'après lequel a été faite cette description, appartient à la collection de M. REDEL à qui je suis heureux de le dédier.

## SECTION MYCOLOGIQUE

### Luminescence d'une Agaricacée due à des bactéries photogènes

Par M. Marcel JOSSEMAND

Le 18 novembre 1935, un de nos collègues, M. SCHMITT, revenant à la nuit tombée d'une excursion mycologique dans la région du Mont Verdun (Rhône), eut son attention attirée par deux plages lumineuses assez vives, puisqu'il les perçut à une quinzaine de mètres de distance. S'approchant, il se rendit compte que la lueur émanait du chapeau de deux champignons situés à quelques mètres l'un de l'autre; il les recueillit et les rapporta chez lui.

Vingt-quatre heures plus tard, il nous les remit et voulut bien nous en confier l'étude. Ils n'étaient plus luminescents, mais étaient encore en bon état et très reconnaissables. Il s'agissait de cette forme grêle et très pâle de *Melanoleuca vulgaris* qui a reçu le nom spécifique de *Melanoleuca excissa* (*Tricholoma excissum*).

Nous fûmes tout d'abord assez surpris, non seulement parce que cette espèce ne figure pas sur la liste des 4 ou 5 champignons lumineux que l'on récolte en Europe, ni même sur celle, plus étendue, des 15 à 18 espèces connues à ce jour dans le monde entier, mais surtout parce que *Melanoleuca excissa* est une espèce humicole, non lignicole. Or, à notre connaissance, il n'existe pas un seul champignon lumineux qui ne soit *lignicole* (ce sont des *Panus*, *Pleurotus*, *Armillariella*, *Xylaria*, tous genres épixyles). Ceci nous incita à nous rendre compte plus exactement de la cause de cette luminescence et à voir s'il ne s'agissait pas d'un champignon non lumineux en soi, mais envahi par des bactéries photogènes. L'examen microscopique d'un scalp confirma cette supposition et nous constatâmes que le chapeau était couvert de bactéries densément contiguës. Tout s'expliquait ainsi et la liste des champignons à luminescence propre n'était pas à allonger d'une unité.

Ces bactéries étaient petites ( $2,5-3 \times 0,3-0,4 \mu$ ), allongées, cylindracées, rarement et alors imperceptiblement sub-arquées; elles prenaient le Gram.

Avec l'aimable collaboration de notre ami, M. le Dr MASSIA, nous avons essayé de les cultiver sur différents milieux<sup>1</sup> afin de reproduire, si possible, les expériences de MORISCH et autres. Ce furent des espèces étrangères qui se développèrent et, parmi elles, une seule avait à peu près la forme de la bactérie qui nous intéressait, mais elle était encore un peu plus petite. Aucune luminosité n'apparut dans nos cultures.

Y a-t-il une relation entre l'espèce du champignon et la bactérie qui s'y trouvait? C'est bien improbable et il est plus vraisemblable d'admettre que ces colonies bactériennes vivaient simplement à la surface de la très

<sup>1</sup> Milieu sucré (maltose), bouillon-gélatine, bouillon de poisson.